Vous souhaitez quitter l'Université Bordeaux Montaigne ?

En cours d'année universitaire :

Annulation

Vous devez signaler votre départ de l'Université en complétant le formulaire de demande d'annulation/remboursement.

Réorientation

Pour vous réorienter en cours d'année vers une autre université, vous devez vous renseigner auprès de l'université choisie et prendre connaissance des démarches à suivre. Attention, chaque université a ses propres calendriers et procédures de réorientation. Une fois votre inscription acceptée dans l'autre établissement, vous devez en informer la Direction de la Scolarité pour annuler votre inscription pour l'année en cours.

Entre deux années universitaires :

Demande de transfert

Si vous souhaitez intégrer une autre université en France pour la rentrée prochaine vous devez remplir une demande de transfert départ. Pour connaître la procédure à suivre *cliquez ici*

Ramener les livres empruntés

Avant de quitter l'université, pensez à ramener les livres empruntés dans les bibliothèques et à demander un quitus de bibliothèque ! (+ d'infos)